

REPONSE DE M. GUY ARMANET

Objet : Frelon asiatique

À ringraziavvi assai.

Ghjustu qualchì parolla per divvi chì effettivamente emu una problematica complementaria chì hè affaccata in Corsica.

Vi aghju da parlà di un calafrone, u calafrone nurmale chì si chjama u culigiallu in Corsica, ma quessu dinù ùn hè micca listessu, chì ,certa, hè un calafrone, ma hè piuttostu neru, hè piuttostu « asiaticu » è ochji appinzati.

Donc il convient de savoir que l'introduction de ce frelon asiatique est avérée depuis 2004 et que la propagation de l'espèce qui a conduit à une colonisation rapide sur notre territoire continental est au-delà. C'est pourquoi l'Office de l'Environnement, dès le début des années 2000, a regroupé les principaux acteurs et a communiqué très largement sur le sujet afin d'alerter les professionnels et les apiculteurs. Il s'agit bien sûr d'une espèce envahissante, exotique envahissante, et on a pu s'appuyer sur les différentes expériences qu'il y avait pu y avoir en Toscane et en Ligurie.

Et depuis, on communique à chaque fois qu'il est possible, et la dernière fois en date, c'était à la foire du miel de Mours et pendant les séminaires agricoles, sur la vigilance qu'on se doit d'avoir sur ce frelon asiatique. A ce titre, d'ailleurs, je tiens à remercier l'ensemble des filiers apicoles, l'AOP de miel de Corse, l'Union régionale des groupements de défense sanitaire apicole de Corse et le groupement de défense sanitaire de Corse, qui ont toujours été fortement mobilisés à nos côtés. Leur aide, bien sûr, est précieuse pour la préservation de notre biodiversité.

Pour rappel, l'abeille mellifère de Corse est une espèce endémique et il est important de la protéger. Donc, fin août dernier, à Bastelicaccia, cette vigilance collective et de longue haleine a donc été décisive grâce au signalement d'un apiculteur avisé de l'arrivée en Corse du frelon asiatique qui a pu être détecté de manière rapide. Rapidement informé de la situation, avec le concours de l'apiculteur concerné et de l'AOP, les entomologistes de l'OEC ont sans délai organisé une action efficace à la hauteur des enjeux pour notre territoire.

En effet, par anticipation d'une potentielle introduction du frelon asiatique, l'OEC était prêt et d'ores et déjà doté de matériel de radiopistage qui a permis de baliser et suivre à la trace les frelons jusqu'à localiser le nid. La neutralisation a pu être effectuée avec l'intervention du service d'incendie et de secours 2A que je remercie d'ailleurs et je salue sa présidente ici présente, et grâce à un travail collaboratif efficace et une réactivité exemplaire, la production de reines fondatrices, bien évidemment en période automnale, a pu être évitée en rayant ainsi la propagation potentielle de l'espèce en Corse. Bien évidemment, nous avons, suite à ce premier incident, créé un réseau de

surveillance renforcé et elle a immédiatement été mise en place via de nouveaux appels à signalement, la diffusion bien sûr d'une lettre d'information et d'un piégeage d'urgence a été conçu et déployé.

A ce jour, aucune nouvelle observation de frelons asiatiques n'a été rapportée sur notre île. C'est plutôt une très bonne nouvelle et ce qui témoigne probablement d'une éradication réussie. Donc pour conclure, je souhaite à nouveau saluer le travail des équipes de l'OEC et de tous les partenaires qui se sont fortement mobilisés contre la propagation de ces espèces exotiques envahissantes, animales et végétales qui menacent nos systèmes bien évidemment et je terminerai en vous disant qu'il en existe d'autres et notamment le crabe bleu dans nos lagunes et samedi, on organise une journée porte ouverte à l'étang de Biguglia à Bastia afin de sensibiliser tous les acteurs afin de pouvoir traiter et essayer d'éradiquer aussi le crabe bleu qui nous pose un grand problème dans nos étangs.

À ringraziavvi.